



France Vietnam Partage
Association loi 1901 – N° W061000014
<http://francevietnampartage.fr>

Remplissez les différents champs du fichier PDF.
Pour envoyer par mail, Sauvegarder le fichier ou imprimer la page dans un fichier
Pour le courrier, imprimer

Date demande d'adhésion ou don le :

Mr Mme Melle Couple

ADHESION Dons 2020 2021

22/11/20 Valide jusqu'à Mai 2021

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL :

PORTABLE:

COURRIEL : @

Si j'adhère à l'association, j'accepte de recevoir par mail les fiches de ré-adhésions
et convocations à l'AG : OUI - NON

Les informations récoltées sont conservées au maximum 5 ans. Elles sont utilisées uniquement par les membres du Conseil d'administration
de France Vietnam Partage . pour toute demande concernant ces données, merci de contacter secretariat.fvp@laposte.net

J'ai pris connaissance de ces conditions

Adhésion (Etudiant 10€ - seul 15€ - couple 20€ - bienfaiteur mini 30€)=

Parrainage 130,00 € x =
Vous versez 130€, nous versons 110 € aux élèves et 157€ aux étudiants

Don à l'association (pour projet collectif, .)

Don pour la Caisse de solidarité (aides exceptionnelles aux familles)

TOTAL VERSEMENT

Commentaire (comment avez vous connu FVP ?...)

+ JE RENVOIE CE DOCUMENT REMPLI
à France Viêt-Nam Partage
Mr Adrien QUENSON, 32 rue Edouard Branly 69 500 BRON
OU par mail: secretariat.fvp@laposte.net

JE PAYE Par chèque à l'ordre de France VIETNAM PARTAGE

JE PAYE par virement * le *mettre votre nom dans le libellé

au

IBAN (International Bank Account number)

FR76 1027 8072 6100 0217 5550 128

BIC (Bank Identification Code)

CMCIFR2A

FRANCE VIET-NAM



Association loi 1901 – N° W061000014

<http://francevietnampartage.fr>

CHARTRE DE PARRAINAGE

Si vous avez décidé de parrainer un(e) élève pour assurer la continuité de ses études.

Une action à long terme : Cette action s'inscrit dans le long terme, sauf si votre filleul(e) est dans l'obligation d'arrêter sa scolarité. En effet, les jeunes peuvent aller travailler pour aider leurs parents se retrouvant sans emploi ou avec des ressources insuffisantes pour faire vivre la famille

Un échange de courrier : Le parrainage ne se limite pas seulement à la participation financière aux études de votre filleul. Un lien épistolaire vous lie aussi. En principe, deux fois par an, vous recevrez en principe un courrier du Vietnam, traduit en français par notre correspondant et son équipe. Votre filleul attend une réponse, des encouragements, un soutien moral...

Lorsque cela est possible, les bulletins de notes sont joints en fin d'année scolaire.

Un arrêt anticipé : Il est nécessaire d'anticiper un éventuel arrêt de votre soutien.

En effet, le responsable des parrainages devra trouver un nouveau parrain, ce qui est loin d'être à effet immédiat. L'association devra alors prendre en charge le parrainage à votre place sur ses fonds propres. Cet argent ne sera pas utilisé pour d'autres actions mises en œuvre par FVP.

Il ne faudra pas oublier de prévenir votre filleul de cet arrêt

Des dons mesurés : En sus du parrainage, vous pouvez faire un don pour votre filleul. Nous vous conseillons de ne pas excéder 50 € afin de respecter les disparités entre nos deux pays au niveau de vie très différent.

Les sampaniers, même sédentarisés, sont parmi les plus pauvres; lourdement endettés pour construire leur maison et exerçant des professions instables (pêcheurs, marchands ambulants, journaliers...) La vie est incertaine.

Pour toutes questions:

fvp.parrainage@yahoo.fr

secretariat.fvp@laposte.net

contact@francevietnampartage.fr

le site internet

<http://www.francevietnampartage.fr>